

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2022 A 20 H 30  
SALLE ANIMATION AU CENTRE MULTIMEDIA  
Sans public et retransmission en direct sur « YouTube » via le site internet  
« [www.lamastre.fr](http://www.lamastre.fr) »**

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation du Compte rendu du précédent conseil municipal
- Lecture des décisions
- Installation d'un nouveau membre du conseil municipal
- Comptes de gestion 2021 : budgets de la commune, service de l'eau et de l'assainissement et budget lotissement « G. Descours »
- Comptes administratifs 2021 : budgets de la commune, service de l'eau et de l'assainissement et budget lotissement « G. Descours »
- Affectation des résultats de fonctionnement : budgets de la commune, service de l'eau et de l'assainissement et budget lotissement « G. Descours »
- Bilan des acquisitions et des cessions immobilières 2021
- Provision pour créances douteuses 2022 : budget principal
- Budgets primitifs 2022 : budgets de la commune, service de l'eau et de l'assainissement et budget lotissement « G. Descours »
- Vote des taux des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties 2022
- Attribution des subventions 2022
- Convention avec l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) de Lamastre
- Fixation de la participation communale aux fournitures scolaires 2022-2023
- Convention 2022 avec Radio des Boutières (R.D.B.)
- Tarif manifestation sportive « Ballastine de caractère »
- Participation d'un particulier au branchement eau potable de sa maison d'habitation
- Versement d'une indemnisation à un particulier pour utilisation de son réseau d'assainissement privé
- Règlement d'utilisation de la salle polyvalente
- Désherbage à la bibliothèque
- Création de deux postes d'adjoints techniques territoriaux à temps incomplet
- Divers